vinetur

L'industrie du cognac réduit ses rendements en raison du ralentissement des marchés mondiaux

Le cognac se prépare à un avenir incertain avec une baisse de rendement de 17%.

vendredi 14 juin 2024



Vignobles de Cognac

Le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) a annoncé une réduction du rendement maximum autorisé pour la campagne de distillation 2024-2025. Cette décision, prise lors d'une réunion qui s'est tenue le 13 juin, reflète une réponse attentive à l'évolution des conditions du marché et à la dynamique du commerce international.

La décision du BNIC d'abaisser le rendement maximal à 8,64 hectolitres d'alcool pur par hectare (hl AP/ha), contre 10,45 hl AP/ha l'année dernière, représente une baisse notable de 17 %. Il ne s'agit pas simplement d'un ajustement numérique, mais d'une réponse stratégique au refroidissement des marchés d'exportation pour le Cognac. Après des années de chiffres records, l'industrie est maintenant confrontée à un ralentissement. Cette décision doit encore être ratifiée par la section Organisme de Défense et de Gestion (ODG) du BNIC et les comités de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO).

Plusieurs facteurs ont contribué à cette approche prudente. Notamment, l'appréhension de nouveaux droits de douane potentiels sur des marchés clés tels que la Chine et les États-Unis. Au cours de la période 2022-2023, les exportations de cognac ont été affectées par des stocks excédentaires aux États-Unis, constitués pendant la pandémie, et par une reprise économique plus lente que prévu en Chine.

Les droits de douane récemment imposés par la Commission européenne sur les véhicules électriques chinois ont renforcé les craintes de mesures de rétorsion. En outre, une enquête antidumping en cours contre l'industrie du cognac pourrait compliquer davantage sa position sur le marché chinois, qui représente 25 % de son volume d'exportation. Aux États-Unis, l'incertitude politique à l'approche des prochaines élections ajoute une nouvelle couche d'imprévisibilité, surtout si l'on considère les conflits tarifaires passés liés au différend Airbus-Boeing.

Malgré ces vents contraires, le BNIC reste optimiste quant aux perspectives de croissance à moyen et long terme du Cognac. L'organisation souligne l'importance de la prudence et d'une planification méticuleuse. La stratégie pour 2024 comprend la possibilité de réaffecter les vignobles à d'autres usages ou de prolonger le délai d'utilisation des nouveaux droits de plantation. La récolte exceptionnelle de 2023, qui a

produit 12,8 millions d'hectolitres de vin, a été une lueur d'espoir, permettant à l'industrie de reconstituer ses réserves climatiques à 250 000 hl AP, contre 90 000 hl AP auparavant.

Florent Morillon, président du BNIC, a insisté sur la nécessité de faire preuve de réalisme face aux difficultés attendues dans les mois à venir. Christophe Veral, vice-président du BNIC, s'est fait l'écho de ses sentiments en soulignant la nécessité de s'adapter pour assurer la durabilité du secteur. Le BNIC s'est engagé non seulement à protéger et à développer ses marchés existants, mais aussi à en explorer de nouveaux, afin d'éviter que le Cognac ne devienne un pion dans les escarmouches géopolitiques.

La réduction des rendements et la stratégie prudente du BNIC mettent en évidence l'équilibre complexe auquel est confrontée l'industrie du cognac. En ajustant la production et en gérant efficacement les ressources, l'industrie cherche à maintenir la stabilité dans un contexte d'incertitudes économiques et politiques. Cette approche est essentielle pour jeter les bases d'une reprise future et garantir la santé à long terme du marché du cognac.

Alors que le secteur du cognac traverse cette période de turbulences, l'accent mis sur les ajustements stratégiques et l'optimisme prudent souligne un discours plus large de résilience et de prévoyance. La capacité du secteur à s'adapter et à prospérer sera mise à l'épreuve, mais les mesures prises aujourd'hui visent à garantir un avenir stable et prospère aux amateurs de cognac du monde entier.